

Pour certains d'entre vous, investir au Canada pourrait être profitable. En effet, ceux d'entre vous qui suivent les affaires canadiennes savent que notre gouvernement vient de créer, sous le nom d'Investissement Canada, un organisme conçu en vue d'encourager les investissements étrangers. Une autre option serait de concéder une licence à une firme canadienne qui serait chargée de fabriquer votre produit ici. De toute façon, un centre de production situé au Canada pourrait être un atout considérable pour desservir vos marchés tant américains que canadiens.

Le Canada présente un climat commercial plus libre sur d'autres plans également. Les changements que nous avons apportés à notre politique énergétique nationale sont de taille. J'aimerais vous signaler le nouvel accord énergétique intervenu entre le gouvernement fédéral et les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'accord avec les provinces de l'Ouest libère les forces du marché. Il prévoit un régime fiscal plus équitable pour l'industrie et invite la participation des entreprises étrangères.

Si on retourne cette proposition, les Canadiens savent depuis longtemps que l'Australie est un bon endroit où investir. Vous êtes le cinquième pays en importance pour ce qui est des investissements canadiens à l'étranger. L'Australie pourrait aussi être un emplacement de choix pour les Canadiens désireux de s'attaquer à d'autres marchés dans le Pacifique. Je conseille vivement aux entreprises canadiennes d'examiner attentivement la possibilité de former des coentreprises avec des firmes australiennes. Les bons rapports que nous entretenons au chapitre du commerce traditionnel sont la meilleure assise qui soit pour songer à lancer de nouvelles entreprises de ce genre.

La déclaration faite en mars par nos deux premiers ministres et le colloque de ce matin ont été conçus pour vous inciter à trouver de nouvelles manières de faire des affaires avec le Canada. Je pourrais vous citer en exemple certaines entreprises qui font preuve de cette souplesse, mais je ne peux vous en dire long parce qu'elles sont présentement à l'étape finale des négociations. Je peux cependant vous dire qu'il s'agit d'une firme canadienne qui a mis au point un nouveau dispositif électronique d'une haute technicité et d'une firme australienne qui en a fait autant. Le produit mis au point par la firme canadienne est unique en ce sens que c'est le seul à satisfaire à certaines normes internationales. Mais on ne peut l'utiliser sans le concours d'un autre produit du type élaboré par la firme australienne. L'entreprise canadienne est en train de négocier avec sa contrepartie australienne en vue d'obtenir l'exclusivité mondiale pour la commercialisation du produit fabriqué par cette dernière. Une fois les négociations terminées — aujourd'hui peut-être — les deux entreprises, agissant de concert, pourront offrir un système complet qui devrait s'avérer une combinaison capable d'abattre les records mondiaux.

Voilà le genre d'idées nouvelles qui pourraient réellement nous être utiles. Une petite dose de collaboration — « coopération industrielle » si vous voulez — peut faire de nos entreprises de meilleurs concurrents sur les marchés internationaux.

Nous, du gouvernement, pouvons amorcer le processus en parrainant, par exemple, les Colloques sur la technologie canadienne qui auront lieu à Melbourne et à Sydney en mars prochain. Nous pouvons favoriser la collaboration en modifiant ou en supprimant les règlements qui nuisent à l'intervention d'arrangements commerciaux raisonnables. Nous ne pouvons hélas assumer le rôle qui vous revient en